

## Taxes indirectes

Services de fiscalité à l'intention des sociétés • **Taxes indirectes** • Fiscalité internationale • Différends fiscaux • RS&DE

CHAQUE DÉTAIL COMPTE

## LE BON CHOIX EN MATIÈRE DE SERVICES DE TAXES INDIRECTES

Même si de nombreuses entreprises s'acquittent très bien de leurs obligations en matière d'impôt, certaines évaluent moins bien les pièges que posent les taxes indirectes et leurs éventuelles répercussions. Au Canada, le régime des taxes indirectes est complexe. Certaines provinces ont harmonisé leur régime avec celui du gouvernement fédéral, alors que d'autres suivent leur propre régime de taxes. Pour compliquer davantage les choses, l'absence d'harmonisation du régime des taxes indirectes au pays peut représenter un défi de taille pour les sociétés canadiennes et étrangères qui exercent des activités au Canada.

Les taxes indirectes, aussi appelées taxes à la consommation, se rapportent généralement à une transaction. Elles comprennent la taxe sur les produits et services (TPS), la taxe de vente harmonisée provinciale et fédérale (TVH) et la taxe de vente provinciale (TVP) perçues par bon nombre de provinces.

Elles regroupent également les taxes d'accise perçues sur les biens caractérisés par une « demande inélastique », comme le carburant, le tabac et l'alcool.

Pour vous acquitter efficacement de toutes vos obligations en matière de production de déclarations de revenus et demander tous les avantages auxquels vous avez droit, il importe de faire appel à des professionnels chevronnés. L'équipe de fiscalité de MNP possède une vaste expérience à cet égard, et elle vous proposera des stratégies pour réduire au minimum les taxes que vous devez payer afin de répondre aux besoins de votre entreprise.



## COMMENT MNP PEUT-IL VOUS AIDER?

Les professionnels en fiscalité de MNP possèdent les connaissances les plus à jour sur la fiscalité canadienne. Ils s'en servent pour vous aider à créer, à mettre en œuvre et à gérer des solutions qui régleront tout problème relatif aux taxes indirectes. En prenant le temps de bien comprendre les besoins uniques de votre entreprise, nous nous assurons que vous remplissez vos obligations dans tous les territoires où vous exercez vos activités et que vous profitez des remboursements auxquels vous avez droit.

Nous travaillons étroitement avec vous afin de vous proposer des stratégies pour réduire autant que possible les taxes de vente que vous avez à payer. Nous pouvons notamment vous prêter assistance en ce qui concerne :

- > la planification des taxes indirectes pour les entreprises en démarrage et en pleine croissance (à l'échelle nationale et internationale);
- > l'élaboration et l'examen de systèmes et de procédures;
- > la formation et la conformité;
- > l'obtention de services-conseils sur l'incidence des taxes indirectes sur l'acquisition ou la vente d'une entreprise, y compris la vérification diligente;
- > la préparation de demandes de décision à l'intention de l'Agence du revenu du Canada;
- > les vérifications et les appels, y compris la correspondance avec les autorités fiscales et la préparation d'avis d'opposition.

## CHAQUE DÉTAIL COMPTE

Lorsqu'il est question de fiscalité, chaque détail compte. Il faut connaître les lois et les règlements, les éléments qui sont admissibles ou non, et savoir comment structurer son entreprise et ses demandes le plus efficacement possible. Nos équipes spécialisées ne laissent rien au hasard. Grâce à notre vaste connaissance et à notre grande expérience, vous pourrez saisir toutes les occasions qui se présentent à vous. Nous savons sur quoi porter notre attention afin de relever le moindre détail. Car, après tout, les petits détails peuvent avoir une incidence importante une fois réunis.

Praxity AISBL est une alliance mondiale de cabinets indépendants. Organisée comme une entité internationale à but non lucratif en vertu du droit belge, Praxity est établie à Epsom. Praxity – Global Alliance Limited est une société sans but lucratif à responsabilité limitée par garantie qui est enregistrée en Angleterre et au Pays de Galles. Elle a son siège social en Angleterre. En tant qu'alliance, Praxity n'exerce pas la profession comptable et ne fournit pas des services d'audit, de fiscalité, de consultation ou autre service professionnel de quelque genre que ce soit à des tiers. L'alliance n'est pas une coentreprise, un partenariat ni un réseau de cabinets participants. Puisque les cabinets de l'alliance sont indépendants, Praxity ne garantit pas les services ou la qualité des services fournis par ses membres



## À PROPOS DE MNP

MNP est un cabinet comptable, de services de fiscalité et de services-conseils de premier plan au Canada. Nous sommes fiers de répondre aux besoins de nos clients dans les secteurs public, privé et sans but lucratif. Par l'intermédiaire de missions dirigées par les associés eux-mêmes, nous proposons une approche axée sur la coopération et l'efficacité ainsi que des stratégies adaptées aux besoins des entreprises afin de les aider à connaître du succès au pays et à l'étranger.

Pour savoir comment MNP peut vous aider, veuillez communiquer avec votre conseiller d'affaires ou visitez-nous à [MNP.ca](http://MNP.ca).

Visitez nous à [MNP.ca](http://MNP.ca)

Aon®

EMPLOYEUR DE CHOIX

PLATINE | CANADA

Partout où mènent  
les affaires.



**Praxity**  
MEMBER  
GLOBAL ALLIANCE OF  
INDEPENDENT FIRMS

Praxity AISBL est une alliance mondiale de cabinets indépendants. Organisée comme entité internationale à but non lucratif en vertu de la loi belge, Praxity est établie à Epsom. Praxity – Global Alliance Limited est une société sans but lucratif à responsabilité limitée par garantie qui est enregistrée en Angleterre et au Pays de Galles. Elle a son siège social en Angleterre. En tant qu'alliance, Praxity n'exerce pas la profession comptable et ne fournit pas des services d'audit, de fiscalité, de consultation ou autre service professionnel de quelque genre que ce soit à des tiers. L'alliance n'est pas une coentreprise, un partenariat ou un réseau de cabinets participants. Puisque les cabinets de l'alliance sont indépendants, Praxity ne garantit pas les services ou la qualité des services fournis par les cabinets members.